



Málaga

" Personne ne pourra dire qu'il ne savait pas."

Document associé : www.avaate.org

Clusters Cancers et autres Pathologies

News de Presse Espagne 2000 – 2007



[\(cliquer\)](#)

Les copropriétaires obtiennent le retrait d'un site d'antennes relais du toit de leur immeuble.

G. BALLESTEROS. 10.10.2007



Antenas de telefonía móvil.

- Les propriétaires déclarent que l'opérateur avait 3 sites mais n'en payait seulement que deux.
- **En outre, les riverains ont enregistré plus de 30 cas de cancers parmi les 500 locataires.**
- [CONSULTER ICI D'AVANTAGE DE NOUVELLES DE MALAGA.](#)

Un groupement de riverains a obtenu le démantèlement d'un site d'antennes relais de téléphonie mobile situé sur leur toit. "**Vendredi de la semaine prochaine toute l'installation sera dans des caisses**", expliquait hier - premier jour du démontage - Lola Pérez, la présidente du groupement des copropriétaires du bâtiment Arcadia, dans la rue de l'Ingénieur de la Tour Acosta de Málaga.

Les copropriétaires ont décidé en février 2006 de ne pas renouveler le contrat avec Vodafone du 1^{er} site d'antennes relais de 1998 et ils ont obtenu un jugement qui leur a donné raison.

"Le motif principal est qu'**il a été installé une troisième antenne et 90 % des riverains ne le savaient pas, de plus le syndic ne percevait que deux loyers**".

Mais la vraie raison reconnaît Pérez est que les propriétaires n'en voulaient plus pour un autre motif, en effet : **il est apparu plus de 30 cas de cancers parmi les 500 co-propriétaires**, bien qu'il n'y ait eu aucun rapport médical qui certifiât que c'était à cause des antennes relais.

" Cela a été laborieux et nous avons eu la chance de pouvoir compter sur un grand avocat, parce qu'ils ont essayé par tous les moyens possibles de nous contrer pour gagner", a déclaré Lola Pérez.